

LE BOSPHORE

ABONNEMENTS

Un an

Constantinople	Ltq. 7
Province	8
Etranger	Fr. 80

Six mois

Conspole	Ltq. 4
Province	4.50
Etranger	Fr. 45

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER ORGANE FRANÇAIS INDEPENDANT

Directeur: MICHEL PAILLARÈS

Laissez dire: laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.

PAUL-Louis COURIER.

RÉDACTION-ADMINISTRATION:

Galata, Inayet Han

7-9 et 10

(Au-dessus de la Poste Française)

Adresse télégraphique:

Bosphore-Galata

TÉLÉPHONE: Péra 1309

MÉDITATIONS D'ACTUALITÉ

Paris, 25 Avril
l'intérieur devant quelques hommes d'Etat

Il est un peu ennuyeux de se répéter, pour soi-même comme pour les autres. Seulement, depuis que le monde existe on n'a pas pratiquement cessé de le faire. Il n'est pas de jour où, ouvrant un vieux livre, nous ne disons: «Comme ce véritable auteur est actuel! c'est à croire que cela a été écrit hier!» Le vénérable auteur, s'il nous entend du fond de sa demeure dernière, doit, de son côté, estimer que notre imagination manque de fertilité, tout autant d'ailleurs que la sienne, car lui-même peut être convaincu d'un encore plus ancestral plagiat. Tout cela se résume dans la formule bien connue: il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Ce préambule est pour rappeler ce que j'écrivais dans ma dernière correspondance au sujet de l'unité d'action des alliés. Le lendemain même du jour où je confisai ma lettre à la poste, éclatait la bombe du différend franco-anglais sur l'occupation de la zone neutre de Francfort et Darmstadt. Elle a fait couler beaucoup d'encre, elle a provoqué une succession d'autres explosions; des publicistes pessimistes ont parlé de la crise de l'Alliance, et puis, en huit jours, par de franches explications, tout ce vacarme s'est apaisé et l'on se rend à San Remo, côté revêtu pour les voyages de noces.

De même que le coup d'Etat avorté de Berlin avait sans doute fait naître à Istanbul des espoirs exagérés, de même les télégrammes annonçant la mauvaise humeur franco-anglaise ont dû fournir des matériaux à un savant échafaudage d'intrigues considérées comme éminemment opportunes. Du moment que les Anglais «ennuyaient» les Français dans la Ruhr, les Français seraient tout disposés à «ennuyer» les Anglais dans le Levant. «Ah, vous nous chicanez à propos de Francfort, eh bien, nous allons vous chicaner à notre tour, à propos de Constantinople. Quel joli coup d'échec. Vous menacez madame avec votre tour, voici mon cavalier qui fait échec au roi. Tout cela est très joli, très subtil, mais tout cela est une chimère. C'est de la diplomatie d'autrefois. Rien n'est p'sus faux que de se fier aujourd'hui aux apparences et aux manifestations extérieures. Ce ne sont pas les ménages qui s'embarrassent en public et s'accablent de compliments mutuels qui sont toujours les meilleurs ménages. Il y a des galants qui se flattent d'une victoire certaine parce qu'ils ont surpris une conversation aigre-douce entre le mari et la jeune femme qu'ils conviennent et qui sont bien surpris de se heurter à une intransigeante fidélité. Hamlet a résumé la vérité fondamentale de bien des manifestations: «des mots, des mots, des mots!»

René PUAUX

LES MATINALES

Le Syllogue littéraire grec a partagé, dimanche, son prix de vertu annuel entre Mme Rachel Naar une Israélite de grand cœur qui s'est dévouée à l'œuvre des enfants abandonnés et Mme E. Adam, directrice du «Zappion»-école modèle de jeunes filles. Nul choix ne pouvait être meilleur. Il est bon que dans la vie un hommage officiel vienne consacrer, de temps en temps, une bonne action et encourager une bonne pensée. Ni Mme Naar, ni Mme Adam n'avaient songé à obtenir un prix quand elles prodiguaient leurs efforts, celle-ci pour instruire dans le beau et dans le vrai l'intelligence des jeunes filles, celle-là pour arracher à la misère du vice et de la rue les enfants sans foyer. Il n'en est pas moins consolant pour l'humanité en général que des hommes, chargés d'attribution d'un prix de vertu aient songé à récompenser cette noble persévérance dans l'idéal, ne fût-ce que pour auroûler dans l'estime de la foule la signification d'une belle âme.

Au milieu des laideurs du temps présent il y a quelque joie et quelque réconfort à voir surgir de nobles figures et des caractères probes dont l'apparition suscite l'estime générale. Et l'on se sent un peu meilleur soi-même de voir le monde apprécier, sans rougir, les héros du dévouement et les héroïnes de la charité. Ce n'est point dans la valeur du laurier que réside l'importance de l'hommage. Celle-ci est tout entière dans l'intention de célébrer un exemple et de sortir de l'ombre, où se complaisent les braves gens, deux femmes d'élite dont la vie est une admirable leçon et qui incarnent, chacune dans sa sphère d'action, les plus nobles principes philanthropiques, toutes les raisons que nous avons de ne jamais mépriser l'humanité et d'espérer un avenir meilleur.

Le chef du service des relations avec la presse au ministère des affaires étrangères dicte les grandes lignes du plaidoyer et tout le monde suit le mouvement, parce que, pour ne pas suivre le mouvement, il faudrait une maîtrise du sujet que l'on ne possède pas et une indépendance rare à l'égard d'une direction qui se contente d'un article bien écrit ne heurtant aucune des idées générales d'un public depuis longtemps sévri de toute singularité. On en arrive à se demander si notre pauvre humanité n'est pas venue à demeurer perpétuellement la spectatrice d'une parade destinée à l'exciter, à l'amuser, à l'occuper tandis que la vraie pièce se joue à

Ce sont là des vertus trop rares pour que

L'AMITIÉ FRANCO-BELGE

L'histoire portera la Belgique au pinacle parce que cette nation a donné au monde l'exemple de toutes les vertus. En 1914, elle eut pu reculer devant le terrible danger qui la menaçait. Petite et faible, elle n'avait pas les moyens de repousser la brutale agression de l'Allemagne. N'était-ce pas folie de sa part que de vouloir barrer la route à la plus formidable armée que l'on eût encore vue se déployer sur terre? Qui eût eu la cruauté de la condamner si elle avait plié sous l'orage? Son intérêt lui conseillait d'être prudent, mais il avait tout à gagner, selon toutes les apparences, à laisser passer l'invasion des barbares. Le vainqueur, quel qu'il fût, oserait-il lui ravir son indépendance, si elle s'était abstenu de prendre parti? C'était en somme aux puissances qui avaient garantie sa neutralité qu'incombait la tâche de la défendre et de la protéger? Mais la Belgique eut indigne d'elle de tenir un pareil langage. Le bon sens est parfois l'ennemi de la raison. Et la raison elle-même n'est pas toujours la justice encore moins la vérité. Forte de la sainteté de son droit, elle déclara qu'elle préférât mourir que de céder même à titre provisoire un seul pouce du terrains national. Elle se drapa dans son honneur et elle se dressa, pygmée, devant les géants, avec le cri des hommes: «Gens qui ne regardent que leur devoir: «Fais ce que doit, adiens que pourra!»

Il n'y a pas un homme sur les deux hémisphères, si ce n'est parmi les brutes, qui n'ait battu des deux mains au spectacle de l'épopée belge. Quelle admirable leçon d'énergie morale! Et combien grand et noble fut le roi-chevalier qui entra sans peur et sans reproche dans le fracas des batailles! Ecrasée sous l'avalanche d'obus que vomissaient sur elle les monstres d'Essen, l'armée belge avait été contrainte de rouler jusqu'aux frontières de France. Seul un petit coin de la patrie était resté en son pouvoir, mais au prix de quel héroïsme! La bataille d'Ypres fut avec celle de Verdun un duel de titans où l'esprit domine la matière et réalise des miracles que l'imagination la plus puissante ne saurait ni concevoir ni décrire. On s'est étonné de ce qu'aucun poète n'a pu chanter les beautés sublimes de la guerre mondiale. Je crois que jamais les lèvres humaines ne trouveront des accents dignes des héros qui sont tombés dans les plaines de Belgique et de France. Ce fut trop grand et trop beau. Nous n'avons pas assez de souffle; et nous n'avons pas encore des ailes qui puissent nous porter jusqu'aux nues.

La gloire des soldats qui ont défendu l'oasis d'Ypres défile toutes les louanges. Mais il est aussi une chose précieuse qui s'est développée là et qui ne mourra jamais, c'est l'amitié franco-belge. Les deux peuples ont appris à se connaître et à s'estimer en se battant à coude contre le même ennemi. Ils ont eu les mêmes souffrances, les mêmes blessures, les mêmes deuils. Ils ont eu également des villes brûlées, des provinces dévastées des populations martyrisées. Ils se battirent pour la même cause. La victoire était pour eux une question de vie ou de mort. Le malheur les avait rapprochés. Le sang qu'ils versèrent en commun les confondit au point d'en faire une seule volonté et une seule âme. Désormais ils étaient plus que des amis, ils étaient des frères que rien ne séparera.

Cette fraternité vient de recevoir une éclatante consécration avec l'incident de la Ruhr. Tandis que l'Angleterre et l'Italie discutaient

la Belgique, elle n'hésitait pas à se ranger du côté de la France sans conditions ni réserves. M. le baron de Gaffier d'Hestroy, son ambassadeur à Paris, informait dès les premières heures M. Millerand que le gouvernement belge avait décidé de s'associer à l'action française dans les villes du Mein par l'envoi de détachements. Le conseil des ministres du royaume avait été unanime à prendre cette décision. Et, manifestation plus imposante encore, tout

nous laissions échapper l'occasion de leur rendre, en passant, l'hommage qu'elles commandent et que nous leur devons.

VIDI

LA POLITIQUE

Les événements importants que laisse supposer en Thrace l'exécution du traité dont la remise est immédiate aux délégués turcs, à Versailles, ne doivent pas détourner l'attention d'autres événements de non moindre importance qui se déroulent à l'autre extrémité de la frontière turque. Nous avons déjà fait ressortir ici même que la question arménienne sera l'une de plus ardues à solutionner. La Conférence de San Remo,

en a référé au président Wilson, lui demandant que, tout au moins, il fixe lui-même les frontières du nouvel Etat.

12 lignes censurées

Que vont faire maintenant les Azerbaïdjanais? Vont-ils combattre l'avance bolcheviste, vont-ils se résigner plutôt pour mieux profiter des incidents que provoquera sans doute la constitution de l'Arménie?

On ne doit pas oublier les relations étroites qui existent entre les nationalités d'Angora et l'Azerbaïdjan.

il semble

qu'un accord a été signé

8 lignes censurées

d'autres négociations ont eu lieu à Trébizonde, avec l'Azerbaïdjan. Ces négociations auraient eu pour objet l'Arménie.

Voilà pourquoi peut-être la situation des malheureux Arméniens inspire de sérieuses inquiétudes.

Il faut se hâter de régler le statut de l'Arménie et d'aviser en même temps, aux moyens militaires indispensables pour l'exécution des décisions qui auront été prises.

Les dernières nouvelles reçues d'Erzurum indiquent une tendance anti-arménienne très nette dans les cercles nationalistes. Cette tendance, pour peu qu'elle se fortifie, amènera rapidement la reprise des hostilités entre l'armée arménienne et les forces nationalistes aidées de l'autre côté par l'Azerbaïdjan.

L'Informé

La NOUVELLE GRÈCE

Déclarations de M. Venizelos au «Manchester Guardian»

La situation en Albanie

Rome, 3 mai.

Le gouvernement de Tirana a été renversé par les révoltés. La Chambre albanaise décida d'inviter Essad pacha à se trouver à Paris à venir constituer un gouvernement. Dans cet cas la politique albanaise recevra une orientation nouvelle.

Grèce et Arménie

Le Catholicos de Cilicie

reçu par M. Venizelos

Le Catholicos de Cilicie a été reçu à Paris par M. Venizelos qui lui a fait la plus chaleureuse accueillie.

Le premier ministre hellène a exprimé ses sentiments

de vive sympathie à l'égard des Arméniens, sentiments, a-t-il ajouté, qui sont partagés par tout le peuple hellène.

M. Venizelos s'est informé de la situation des Grecs de Cilicie au sujet de qui le Catholicos lui a fourni des renseignements.

Parlant de la situation en Anatolie, M.

Venizelos a déclaré qu'à la Conférence de

Londres, il avait plaidé chaudement en

faveur d'une intervention armée en Anatolie, comme seul moyen d'en finir avec

le mouvement nationaliste qui présente

tant de danger.

Quant à Smyrne, pendant cinq ans, dit M. Venizelos, la ville sera sous la suzeraineté turque, après quoi le parlement local décidera sur l'union avec la Grèce. La Turquie aura une partie du port de Smyrne qui lui sera réservée sur le modèle de la concession à la Bulgarie dans Dédéagach. L'ensemble du port sera internationalisé. A Andrinople, les monuments, mosquées et lieux saints islamiques seront garantis à la Turquie. La politique du gouvernement hellénique à l'égard des Turcs et des Bulgares, sujets Grecs, sera une politique d'égalité absolue. Les minorités auront leur part dans les postes administratifs. Concluant, M. Venizelos déclara vouloir faire de la Grèce le grand élément stable et pacifique dans les Balkans.

La nouvelle loi sur les loyers

Nous avons annoncé il y a quelques jours que l'iradé impérial, sanctionnant la nouvelle loi sur les loyers, venait d'être promulgué. L'*Officiel* ayant publié hier cette loi nous en résumons ci-après le texte :

Art. 1er.— Les loyers à payer pour les habitations ne peuvent être supérieurs au revenu brut de l'année 1916 (1332) majoré du quadruple dans les localités où l'activité immobilière est en vigueur. Là où celle-ci n'est pas appliquée le prix de location stipulé dans les contrats de l'année 1916 et, à défaut, le montant du loyer payé le 1er mars 1915 serviront de base.

Pour les établissements de commerce la majoration ne peut dépasser plus de neuf fois le montant pris comme base d'après les distinctions ci-dessus.

Les contrats conclus avant l'entrée en vigueur de la présente loi seront maintenus jusqu'à leur expiration.

Art. 2.— Les locataires, ou les personnes désireuses de le devenir, peuvent demander le montant du revenu net à l'agent du sixième étage lequel est tenu d'en donner connaissance.

Art. 3.— Aucun procès d'évacuation contre le locataire ne sera pris en considération si ce dernier se conforme strictement à la teneur du contrat. Dans le cas contraire il sera statué selon les dispositions générales en vigueur.

Art. 4.— Au cas où le propriétaire s'absentait dans un délai de 48 heures, à partir de la date prévue pour le paiement du loyer, d'accepter ce dernier, le locataire est tenu dans un délai de cinq jours, non compris les jours de fermeture officiels de verser le loyer au notariat. Le nonversement du loyer dans les limites de ce délai sera considéré comme un refus de paiement.

Art. 5.— Toute personne qui, pour quelque raison que ce soit, resterait sans abri et qui posséderait un immeuble loué à un tiers pourra demander, à l'expiration du contrat, l'évacuation de cet immeuble ou de l'un d'entre eux à son choix si elle en possède plusieurs. Les mêmes dispositions sont applicables aux propriétaires d'établissements de commerce au cas où ils seraient eux-mêmes commerçants ou industriels ou qu'ils désiraient suivre une de ces professions.

Art. 6.— Si le locataire d'un immeuble était lui-même propriétaire d'un autre immeuble non loué, le propriétaire du premier pourra faire évacuer son locataire à l'expiration du contrat au cas où il existerait une analogie entre la situation et les dimensions des deux locaux. Même dispositions pour les établissements de commerce.

Art. 7.— Les locaux tels que écoles payantes, hôpitaux payants, hôtels, pensions, clubs, établissements officiels, ne servant ni à des services publics, ni au logement d'une personne ou d'une famille, seront assimilés aux établissements de commerce.

Art. 8.— Est également assimilé aux établissements de commerce le logis de toute personne exerçant sa profession chez elle.

Art. 9.— Les propriétaires de plusieurs immeubles ne peuvent disposer pour eux-mêmes que de deux immeubles dont l'un pour résidence d'hiver et l'autre pour résidence d'été. Les autres immeubles devront être loués conformément aux clauses de la présente loi.

Art. 10.— Les propriétaires d'habitations libres ou qui auraient été rendues telles, et dont ils ne se servent pas pour leur propre usage, sont tenus d'apposer sur la porte d'entrée une pancarte en spéciale nombrée pièces, les dépendances et le loyer. Cette habitation devra être louée dans un délai maximum d'un mois à partir du jour où elle sera libre. Dans le cas contraire la municipalité mettra par écrit le propriétaire en demeure de louer le local en question dans un délai de quatre jours. Passé ce délai, la municipalité de laquelle relève l'immeuble procédera elle-même à la location, conformément aux clauses de la présente loi et le contrat rédigé sera soumis au propriétaire pour être signé. En cas de refus de celui-ci, le président du cercle municipal signera lui-même le contrat qui sera considéré comme étant établi en bonne et due forme. Si le montant des loyers est refusé par les propriétaires les locataires peuvent encore les verser au notariat.

Art. 11.— Si le locataire d'une maison recevait chez lui provisoirement et à titre gratuit quelque parent ou quelque famille qui par suite d'incendie ou d'un autre cas de force majeure seraient restés sans abri il n'en résulterait pas pour le propriétaire une occasion d'annuler le contrat.

Art. 12.— Tout locataire d'une habitation ou d'un établissement de commerce dont le contrat a expiré ne peut pas être renvoyé à condition qu'il se conforme aux dispositions de la présente loi. Exception est faite pour les personnes qui auraient occupé l'immeuble de force.

Art. 13.— Les contrats conclus après la mise en vigueur de la présente loi et en opposition avec cette dernière, seront considérés comme nuls et non avus.

Art. 14.— Les procès auxquels donnera lieu l'application du présent décret seront jugés par devant les tribunaux de paix ou, à défaut, par devant les tribunaux de première instance.

Art. 15.— Les dispositions de la loi

sur les loyers du 8 avril 1918 (1334) — 26 Djemaz-ul-Akhîr 1336 sont abrogées.

Art. 16.— Le présent décret sera appliqué à partir du lendemain de sa publication et demeurera en vigueur une année après la conclusion de la paix.

Le directeur de l'imprimerie Amîré où se publie le journal « *Officiel* » a retardé hier l'apparition de ce dernier afin de procéder à la vente, sous forme de fascicule à cinq piastres, de la nouvelle loi sur les loyers. Cela ayant été jugé contraire aux dispositions en vigueur, l'autorité compétente a décidé d'interdire des poursuites.

UNE MANIFESTATION D'ART À PERA

L'exposition de deux peintres arméniens

I

Depuis un mois, le club arménien de Péra est devenu un lieu de pèlerinage pour les amateurs d'art.

Deux peintres arméniens, MM. Terlémezian et Kurkdjian, y ont exposé leurs œuvres, au nombre environ cent cinquante.

Les deux artistes n'en sont pas à leurs débuts. Ils ont exposé, à plusieurs reprises, aux salons de Paris, et ont, d'ailleurs, étudié l'un et l'autre à l'Académie Julian, dirigée par le maître Jean-Paul Laurens.

M. Terlémezian

M. Terlémezian a un véritable tempérament d'artiste. Lorsqu'il a commencé à manier la palette, il avait atteint déjà la trentaine. Né à Van, il n'a vu se dérouler sa vocation qu'après avoir pris, contact avec les manifestations de l'art européen. Son âme primitive, rude et effrénée d'oriental que l'étude des œuvres d'art occidentales a rendue complexe, souple et confiante, est tourmentée par le mystère des couvents, des églises, des lacs et des montagnes de son pays natal où il connaît non pas à travers le prisme de son imagination, mais pour y avoir prié, pleuré et lutté. C'est un sincère et un réaliste, aimant la nature d'un amour passionné.

A l'âge de 30 ans, M. Terlémezian entre à l'école impériale de St-Pétersbourg. Après deux ans d'études, traqué par le Tsarisme à l'instigation de la Porte, il est arrêté en Estonie où il s'était rendu pour passer l'été. Après avoir souffert pendant un an et demi dans les cachots russes, il est libéré et conduit hors de la frontière. Après St-Pétersbourg, M. Terlémezian va à Paris. Il se fait remarquer par ses capacités et son style. Il remporte plusieurs prix de dessin et de peinture. Ses maîtres favoris sont en ce moment Jean-Paul Laurens et Benjamin Constant.

M. Terlémezian est admis pour la première fois au Salon des Artistes Français en 1901. Quatre ans après, il quitte Paris pour se rendre au Caucase où il étudie la nature et les mœurs de son pays. En 1907, il retourne à Paris, mais cette fois-ci, le peintre cherche de nouvelles formes d'expression et d'exécution. Il est irrésistiblement attiré par les œuvres des maîtres Besnard, Menard, Maurice Denis. Il mûrit son talent au soleil des chefs-d'œuvre français. Il désire rentrer à Van, ville de verdure luxuriante et de sources innombrables. Il a la nostalgie des paysages nataux. Mais comme l'artiste est doublé d'un homme d'action, d'un révolutionnaire qui a lutté pour l'affranchissement de son peuple, les portes de la Turquie despotique restent devant lui hermétiquement fermées. La proclamation de la Constitution lui permet enfin de venir s'établir sur les rives du Bosphore. Son atelier dans la rue de Pancaldi, devient un temple d'art.

M. Terlémezian donne successivement sa *Mosquée aux bords du Bosphore* (No 48), *Les Tours de Hissar au lever du Soleil* (No 16), *Les rues de la Corne d'Or sous la neige* (No 7), *La grande Tour de Roumeli-Hissar* (No 4), *L'automne au Bosphore* (No 28), *La lecture du Coran* (No 29), *Le village de Roumeli-Hissar* (No 7), qui le classent parmi les meilleures peintres de la nature et des choses du Levant.

L'artiste visite les anciennes capitales turques. Brousse et Kutahia et il en rapporte une série de toiles, comme *Le tombeau de Tchélébi Sultan Mehmed* (No 72), *La porte du turbévert à Brousse* (No 76), *La forteresse de Kutahia* (No 49), etc., qui par leur vérité et leur sincérité deviennent une révélation même pour les Turcs.

En 1913, il participe à l'exposition universelle de Munich avec trois œuvres, un portrait, un paysage et un intérieur, et il obtient la médaille d'or.

En 1914, l'artiste part pour Van, sa ville natale. Il y crée les plus émouvantes de ses œuvres, mais la guerre mondiale vient le surprendre, en pleine fièvre de production. L'artiste est obligé d'abandonner le rêve et de se vouer à la défense de la vie et de l'honneur de ses compatriotes.

Pendant la triste et mémorable retraite, il a la douleur de voir l'anéantissement d'une grande partie de ses œuvres, dont la perte est amèrement déplorée non seulement par l'artiste, mais aussi par toute

sa nation, car la plupart des monuments où il avait pulsé son inspiration ont été

pillés, détruits ou incendiés par les envahisseurs.

M. Terlémezian passe en Arménie russe d'où il nous apporte ses *Sévan, Ararat*, ses études et ses tableaux de couvents, de lacs, de montagnes, de villes, de villages et de paysans d'Arménie dont l'évocation puissante remplit d'une émotion reconnaissante l'âme de ses compatriotes.

La reconstruction des canaux du Nord de la France

Paris, 4. T.H.R. — Dans les régions dévastées du Nord de la France, durant des combats, toute une partie des canaux a été coupée, les écluses ont été démolies, les canaux ont été combles par les terres ou ravigés par les bombardements. Au total il y eut 260 ponts, 27 passerelles et 52 écluses complètement détruites. Le premier devoir était de remettre le plus tot possible n'état de navigabilité les voies fluviales

du Nord, de façon à s'en servir immédiatement. Tous les ponts sont rétablis provisoirement. La circulation de toutes les routes principales et de toutes les voies secondaires est assurée. Quant au lit du canal, on refait l'enfoncement à 1 m. 50 ou 1 m. 80 pour commencer.

Voilà jusqu'à présent les résultats atteints.

Sont rétablis sur leur parcours entier le canal de St-Quentin avec 1 m. 80 d'enfoncement ; le canal de la Sambre à l'Oise avec également 1 m. 80 d'enfoncement ; le canal de Seclin avec 1 m. 50. Le canal latéral à l'Oise avec 1 m. 80, la partie française du canal de Mons à Condé avec 1 m. 80, la haute et basse Deûle avec 1 m. 50 et 1 m. 80, la Scarpe avec 1 m. 80, la Sambre (partie française) et l'Oise avec 1 m. 80. L'Aisne avec 1 m. 80, l'Escaut avec 1 m. 80 et 1 m. 50, 1 m. 20 (enfoncement d'avant guerre).

Les travaux pour la réfection complète de tout notre réseau de voies fluviales dans le nord et l'est se solderont par une dépense de 400 à 500 millions. Sur tous ces canaux dont on panse les blessures, le trafic reprend.

ECHOS ET NOUVELLES

Au Palais impérial

Une adresse de fidélité et de dévouement signée par de nombreux officiers généraux et supérieurs a été remise au grand-vizir Damad Férid pacha pour être présentée au Souverain.

Ministère du commerce

Par décision du ministre du commerce, les heures de travail des fonctionnaires de ce département sont fixées de 10 à 5 heures, avec un repos de 1 heure et demie, à midi. Toute première absence sera punie d'une amende correspondant à 5 journées de traitement. Cinq absences au cours d'un mois entraîneront la destitution du fonctionnaire. Les retards seront considérés comme des absences.

Le délégué ottoman à la Dette Publique

Nous apprenons que le poste de délégué ottoman auprès de la Dette Publique a été proposé à Ali Kémal bey, l'ancien ministre de l'intérieur Mehmed Ali bey, Ahmed Anzavour pacha, Nouredine pacha, etc. ont rendu visite au grand-vizir.

La Serbie et la paix

Belgrade, 3. T.H.R. — M. Trumbitc, membre de la délégation à la conférence de la paix, est arrivé à Belgrade, pour présenter au gouvernement son rapport sur les questions non solutionnées, en cours de discussion devant la Conférence.

On annonce d'autre part que le grand-quarter-général serbe cessera de fonctionner dans la nuit du 5 au 6 mai. L'État-major commencera à fonctionner à sa place à partir du 8 mai.

L'électricité à Cadikéuy

La Société des eaux de Scutari-Cadikéuy avait demandé la concession de l'éclairage électrique à Cadikéuy. La concession ayant été demandée pour une superficie de 20 kilomètres, le conseil d'Etat, saisi de la question, estima que cette superficie était insuffisante et renvoya le dossier au ministère des travaux publics. Ce dernier en a informé la Société.

Il nous revient que l'article y relatif du cahier des charges a été modifié et que la concession portera sur une superficie de 40 kilomètres carrés.

Mission polonoise à Paris

Paris, 3. T.H.R. — Le Conseil suprême devait prochainement s'occuper des différentes questions ayant trait à la politique polonoise à l'Est, et des rapports avec la Russie. Le conseil d'Etat, saisi de la question, estima que cette superficie était insuffisante et renvoya le dossier au ministère des travaux publics. Ce dernier en a informé la Société.

Le colonel d'état-major Behdjet bey est nommé sous-chef de l'état-major général, en remplacement de Kiazim pacha, destitué.

Le colonel Haliss bey, nommé ministre de Turquie à Berne, est parti avant-hier pour rejoindre son poste.

Les gendarmes se trouvant à Constantinople sont recrutés pour être incorporés dans les forces de répression.

Le colonel Talaat bey est nommé directeur de l'artillerie aux Dardanelles.

Un nouveau convoi d'émigrés grecs est arrivé hier du Caucase.

Le ministère des affaires étrangères vient d'être informé que la délégation ottomane a quitté Belgrade à destination de Paris.

Lille, 4. T. H. R. — La fosse Bernard aux mines d'Aniche, a été inaugurée vendredi. C'est la première mine des régions dévastées qui soit remise en marche. Cette fosse est équipée avec les appareils les plus modernes.

Il faut voir le Fils de la Nuit au Ciné Eclair si l'on veut voir un beau film.

Saï-Antonio, 3. T. H. R. — Un incendie détruit l'édifice de la maison Gaumont à Paris. Le public, comme on était en droit de s'y attendre, a fait le meilleur accueil au nouveau chef-d'œuvre de Feuille de *La nouvelle mission de Jules*. Les deux premiers épisodes projets actuellement au Ciné Amphi, attirent une foule considérable à toutes les séances.

Il y a des scènes qui déroulent par leur hardiesse et ce qui étonne c'est l'art avec lequel elles ont été exécutées et tournées. La lumière est bien dosée et distribuée, la photographie est claire et variée, les décors sont fastueux, enfin, une pléiade d'acteurs de talent se déroulent à souhait le protagoniste.

Jules est en effet supérieur dans son emploi. C'est un grand acteur adroit et souple, au jeu sobre et mesuré, rompu à toutes les rouerries du métier et qui connaît à souhait le genre qu'il est appelé à interpréter. On dirait qu'il a exercé la profession de détective. Jules, vu ces qualités ne peut que plaire. Il détourne son adversaire non pas le revolver à la main mais par son astuce et son flair. Toujours présent à temps, c'est sans armes qu'il combat. Quant à l'action, elle y est logique, raisonnée et monte avec cel qui caractérise le film français si en progrès sur bien d'autres productions similaires.

Bien sûr, grâce à un système rationnel de ventilation, l'Amphi est, même en été, un des locaux les plus frais de la ville.

La Scène et l'Écran

Programme du Mercredi 5 mai

Ciné-Amphi — Nouvelle mission de Jules Pera
• Luxembourg — Simone
• Palace — Mme Butterfly
• Eclair — Le Fils de la Nuit
• Orientaux — Le mystère de la villa Mortain
• Etoile — La luxure

L'OPÉRA ITALIEN au Nouveau Théâtre
Ce soir à la demande générale unique représentation de *Barbier de Séville* dont le succès à la première fut un véritable triomphe.
Demain jeudi création à Péra du grand ouvrage moderne *Andrea Chenier*, opéra en 3 actes du Mo Giordano.

Nouveau-Théâtre

Représentations de la troupe du Théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris, sous la direction de M. H. Hertz, avec le concours de Mme Jeanne Lyon et M. Jean Coquelin.

ORDRE DES 9 PREMIERS SPECTACLES
Samedi 8 mai (Billets A 1) *La Flambée*
Dimanche 9

DERNIÈRES NOUVELLES

Noureddine pacha en Anatolie

Noureddine pacha, ancien vahi et commandant militaire de Smyrne, qui successivement s'était rendu avant-hier au ministère de la guerre et à la Sublime Porte où il avait eu des entrevues avec Damad Férid pacha, fut invité de nouveau hier au ministère de la guerre où il conféra longuement avec le grand-vézir.

Les Bolcheviks demandent

Pancienne frontière russe-turque

Selon le *Jegovouri-Tzain*, il serait inexact que le gouvernement de Moscou ait reconnu la république arménienne du Caucase. Les Bolcheviks réclameraient l'ancienne frontière russe-turque.

Le gouverneur militaire de Constantinople

Moustafa Nattik pacha, jusqu'ici gouverneur militaire de Constantinople et commandant du 25me corps d'armée, ne conserve que la deuxième de ces fonctions. Le lieutenant-colonel Saviet bey est nommé au gouvernement militaire de Constantinople. L'iradé impérial y relatif a été promulgué.

Grand Rabbinat

S. E. Haim Bidjerano, locum-tenens du Grand Rabbinat de notre ville, est parti hier soir d'Andrinople pour rejoindre son poste.

Une délégation composée du Rabbin Isaac Ariel, représentant le Medjiss Rouhani, Moïse bey Delmedico et M. Vitali Coenca, représentants le Medjiss Djissmani, le secrétaire M. S. Altabev et le capou-kehaya du Grand-Rabbinat, sont allés à la rencontre du Locum-Tenens, à Tchataldjia.

Les membres des Medjiss Rouhani et Djissmani, au complet, ainsi que des différentes délégations juives, iront recevoir Son Excellence à la gare de Sirkedjli.

DEPÉCHES DES AGENCES

France

L'exportation d'objets d'art interdite

Paris, 4. T. H. R. — Un décret interdit l'exportation des objets d'art et d'aéneublements anciens.

Est prohibé à la date de publication du présent décret : la sortie des objets d'art et d'aéneublements antérieurs à 1830, ainsi que des œuvres de peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs déçus depuis plus de vingt ans.

Cette prohibitoïe ne s'applique pas aux objets de l'espèce qui, importés de l'étranger, ont été placés à leur arrivée en France sous le régime du transit, de l'entrepôt ou du transbordement, ni à ceux à l'égard desquels l'exportateur produira la preuve qu'ils ont été importés après la date d'entrée en vigueur du présent décret.

Des dérogations à la prohibition pourront être accordées. Les objets pour lesquels les dérogations seront accordées seront frappés d'un droit de sortie.

Etats-Unis

Pour combattre la hausse des prix

New-York, 3. T. H. T. — Le plus grand dépôt de marchandises à New-York annonce aujourd'hui qu'il essaiera de mettre fin à la hausse des prix en offrant un stock de marchandises d'une valeur de 20 millions de dollars avec 20 qjo de réduction.

Italie

Le 1 mai à Pola

Rome, 3. T. H. R. — Un groupe de manifestants, célébrant le 1er mai, à Pola (Istrie), hier, essayèrent de passer par une rue barricadée par des soldats, et trouvant le passage barré, attaquaient les soldats. Ces derniers tirèrent sur la foule, blessant trente personnes. Un officier fut tué.

Suisse

La célébration du 1 mai

Montreux, 3. T. H. R. — Une propagande active, pour et contre la Ligue des nations, en Suisse, a trouvé place dans les manifestations, hier, à l'occasion de la célébration du 1er mai. Cette propagande montre une divergence d'opinions parmi les travailleurs socialistes ainsi que parmi les bourgeois, bien que parmi les socialistes ceux de langue française de Genève se soient déclarés en faveur de la Ligue, tandis que ceux de langue allemande, notamment dans le district de Zurich portent des pancartes avec l'inscription suivante: « Pas de Ligue des nations, mais une République de conseils internationaux. » Le résultat du plébiscite qui aura lieu le 16 mai paraît maintenant douteux.

Allemagne

La reconstruction des régions dévastées

Paris, 3. T. H. R. — Afin de permettre aux puissances alliées de commencer la reconstruction des régions dévastées, l'Allemagne s'est engagée à payer en 1919 en or, en marchandises manufacturées, en navires etc., l'équivalent de vingt milliards de marks or et quarant milliards en or ou en titres qui seront déduits de la somme globale qui est en train d'être fixée, que l'Allemagne doit payer en réparation des dégâts qu'elle a occasionnés.

L'Allemagne a aussi promis de faire une émission de bons pour un montant de quarante milliards de marks or.

LA REVUE DE LA PRESSE

Presse turque

Ce que nous désirons, c'est la justice

De l'Alemdar.

Censuré.

Nous sommes persuadés que les grandes puissances aussi ont pris ces points en considération. D'ailleurs M. Millerand — qui n'a fait aucune révélation au sujet des conditions de notre paix — a déclaré que les observations légitimes de nos délégués ne seraient pas rejetées. Par conséquent, nous estimons qu'il n'y a pas lieu d'attaquer une trop grande importance à certains bruits tendancieux qui, malheureusement, trouvent écho dans quelques feuillets turques.

Nous sommes persuadés que le gouvernement actuel — qui jouit de la pleine confiance du Souverain et de la nation — déplorera tous ses efforts en vue de la défense de nos droits et intérêts légitimes et qu'aucun obstacle ne le rebuera.

Nos droits sont fondés sur la justice. Nous ne doutons donc pas de l'aide et de la protection du Tout-Puissant.

Le traité de paix

De l'Illi :

Les hommes d'Etat de l'Entente sont tenus d'écouter les raisons que feront valoir nos délégués.

Nous avons déjà dit que la discussion roulerait sur des points de détail. Les précédents sont là pour nous en convaincre. Par conséquent, la dépêche affirme que les conditions de paix ne seront pas modifiées dans leurs lignes essentielles même de retenir notre attention. Dans quelques jours, nous saurons de façon définitive si cette information est exacte.

Quoi qu'il en soit, si les conditions de paix ont été arrêtées dans un sens totalement conforme au principe des nationalités et aux principes wilsoniens, que toute modification de ces conditions soit inutile, nul doute que les droits du Khalifat et du Sultanat ne se trouvent sauvegardés.

Une chose est indiscutable: c'est que, dans le règlement d'une question aussi ardue et aussi complexe que celle qu'elle a à solutionner, la Conférence ne saurait se refuser à prendre l'avantage de nos délégués.

Quoi qu'il puisse advenir, c'est le droit qui aura le dernier mot.

Andrinople et Smyrne

Du Péyam-Sabah (sous la signature d'Ali Kémal bey) :

Nous ne savons pas jusqu'à quel point sont exactes les rumeurs qui circulent au sujet d'Andrinople et de Smyrne, notamment les informations publiées par les journaux d'Athènes. Mais si les grandes puissances ne désirent pas l'anéantissement complet des Turcs, nous attendons qu'elles arrêtent à une limite raisonnable le total des pertes que nous sommes condamnés à subir.

Oui, nous sommes entrés en guerre: nous avons commis une grande faute; notre attitude, nos actes durant la guerre furent d'autres fautes qui doivent être ajoutées à celle-là. Nous acceptons toutes les conséquences de ces fautes. Tout en maudissant ceux qui nous embarquèrent dans cette aventure tragique, nous reconnaissons que du fait de nous être pliés à la tyrannie de ces individus et de leur avoir permis de jouer à leur guise avec nos destinées nous méritons un châtiment.

Mais peut-on nier que nous soyons aussi un peuple ayant un grand passé? En cette ère de civilisation ne pourrons-nous pas avoir une existence nationale répondant aux principes de justice et d'équité?

L'âme de l'Anatolie

Du Vakit :

Les nouvelles mises en circulation au sujet des décisions de la conférence de San Remo continuent à préoccuper tous les esprits.

Dans notre article d'hier, nous traitions de la question de Smyrne et de Thrace au point de vue ethnique et nous expliquions pourquoi ces deux provinces ne pouvaient pas être cédées à la Grèce. Nous revenons aujourd'hui sur le même sujet qui constitue pour notre pays une question de vie ou de mort.

Pour ce qui est de Smyrne, cette question n'a pas un caractère exclusivement ethnique. D'autres raisons majeures exigent que cette province fasse partie de la Turquie. Au point de vue économique, le port de Smyrne fait fonction, pour l'Anatolie à la fois de cœur et de poumon.

LE BOSPHORE

Presse arménienne

Les frontières de l'Arménie

Du Djagadamard:

En traçant les frontières de l'Arménie, la conférence de San-Sébastien a mis sur le tapis la question du mandat sur notre patrie. Et comme il ne s'est trouvé aucune puissance qui ait voulu assumer ce mandat, la Conférence a cru devoir s'adresser de nouveau à l'Amérique dont on attend la décision.

Parallèlement à cette démarche, la presse londonienne défend avec chaleur la cause arménienne à laquelle elle consacre des colonnes entières.

Cela indique que la Grande-Bretagne porte à la formation de l'Arménie un intérêt spécial.

L'Amérique s'étant montrée un peu plus exigeante par rapport à la question des frontières, elle a été de nouveau sollicitée de préter son assistance et d'assumer certaines responsabilités.

Voilà pourquoi le règlement de la question arménienne se trouve encore retardé de quelque temps.

Quelle que puisse être la réponse de l'Amérique, il y a lieu de rappeler à nos amis une chose:

Censuré.

Le peuple arménien qui a posé de ses mains les bases de son indépendance attendant tout des puissances la reconnaissance «de jure» de cette indépendance ainsi que des garanties relativement à ses frontières.

De tous les retards et atermoiements auxquels nous assistons, il semble ressortir que le Conseil suprême désire charger telle ou telle puissance de l'organisation de l'Arménie, en d'autres termes, placer l'Etat arménien sous un contrôle étranger.

Cela nous paraît singulier, car nous estimons que l'organisation du territoire qui doit constituer l'Arménie unie et indépendante n'est pas une tâche à-dessus des forces et des capacités du peuple arménien.

Cette tâche, nous pouvons fort bien la remplir, pourvu que nous ne nous trouvions pas aux prises avec des difficultés insurmontables.

■ ■ ■ ■ ■

M. et Mme L. Laghos et leur enfant, M. et Mme Mario Laghos et leur enfant, M. et Mme Eugène Thalasso, Mlle Lily Laghos, les familles Laghos (de Ténédos), Myridji, Gersalia, Vlachopoulos, Hiliadès et Kanizer ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur HARALAMBOS G. LAGHOS

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin, pieusement décédé à Prinkipo dans sa 73me année après une longue et douloureuse maladie et vous prient de vouloir bien assister au service funèbre qui aura lieu à l'Eglise orthodoxe Panaghia, aujourd'hui mercredi à 10 heures du matin.

■ ■ ■ ■ ■

Péra, le 4 mai 1920.

Le présent tient lieu d'invitation particulière.

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■

GRANDE MAISON
ET
FABRIQUE DE MEUBLES
LEON J. FRIEDMANN

dans son propre immeuble,
Mahmoud Pacha No 102

Dépôt Central: Kurktchi Han No 1-12 Samboul
Succursale: Stamboul Sultan-Hamam à côté du Crédit Lyonnais.
TÉLÉPHONE: STAMBOUL 926

La plus ancienne maison dans la branche Ameublements. Nouveaux et grands arrivages de LITS EN FER ET BRONZE CARRE, GARNITURES DE BUREAU, CHAMBRES A COUCHER, SALONS et tout autre MOBILIER.

LES COMMANDES SONT EXÉCUTÉES AVEC LES PLUS GRANDS SOINS ET PROMPTITÉ

Vente en gros et en détail
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

PHOTO-RUSSE

Grand'Rue de Péra No 197

Accepte des commandes de portraits de grande nature et agrandissements de copies, ainsi que peintures à l'huile, aquarelle, etc.

Exécutées par l'artiste-peintre J. KANZLER

La même Photo électrique-prompte exécution de cartes postales, miniatures, etc.

PRIX HORS CONCOURS !

Travail soigné !

CHAMPAGNE-JACQUEMET

BON ET BON MARCHÉ

A la Co opérative Italienne et dans toutes les bonnes Maisons.
En Gros; Etablissements V. BAYOL, 22 Buyuk Tunnel Han, Galata.**COFFRES-FORTS**

Au prix de revient à titre de réclame de la maison PHILLIPS & SON de Birmingham s'adresser à Polizzi & Muliéri, Rue Voivoda 45/54, Galata (juste en face de la poste Militaire Française). (1859-5).

Vaste Magasin

A LOUER pouvant servir aussi comme dépôt au centre des affaires à Stamboul. Pour la location s'adresser M. Joseph M. Barnathan, Barnathan Han Nos 25-26 Marpoutchilar. Téléphone Stamboul 991. (1860-5).

Caisse de Prêts

sur tout objet de valeur

Conditions avantageuses**Discretion-Sûreté-Facilité**

Stamboul en face de la Grande Poste

Kénadjian Han 29

TÉLÉPHONE STAMBOUL 405

A LOUER

Fabrique pour tailler les diamants, Taxim derrière le Champs de Mars ; visitez tous les jours. Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Rue Mah-montane, 32/34/36/38/40 Frères.

1848

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Il sera procédé le mercredi 5 au 10 heures du matin à la vente aux enchères publiques d'un certain nombre de colis de friperie, tissus, savon, papier à cigarettes, produits pharmaceutiques etc., avariés, provenant du CHILI et ayant eu un incendie au Pissé. La vente aura lieu à la donzane de S'ambou'aux contenus d'usage

Desegno
Commissaire-Priseur.
du consulat de France**Pour la POLOGNE et les régions occupées****La Société POLORIENT**
Entreprend commissaires de tous genres

Galata, Rue Mounhané, Monastère Pantélinon Nos 38-40, 3me étage

Téléphone Péra 225.

CINEMA ECLAIR**LE FILS
DE LA NUIT**
12 ÉPISODES**DISTRIBUTION**

Le Duo Stellio de Villars	MM.
La File de la Nuit	FRED ZORILLA
Teddy	TEDDY
Le Comte de Morenos	Mailly
Le garde Mathias	Dartagnan
Ismail	Gildes
Fabien de Couy	Jacques-Robert
Hoggar le Thouareg	Cervières
Pedro Alvarez	Volbert
Le docteur Ludger	Georges Wague
Le Marquis de Couy	Kumis
Le Gouverneur	Joffre
Dick-le-Rouge	Courtois
Le Prince de Villars	Lonar
Antonio, compagnon du « Fils de la Nuit »	Gasa
Jack	Verdier
Gaspard	Terrone
Max de Gilmore	Delmonde
etc., etc.	Mmes
Irène de Morenos	Farnèse
Juana Smithson	Darson
Edith Ludger	Dévignes
Sylvia de Gilmore	Elmire Vautier
Nelly	Joffre
etc., etc.	

PREMIER ÉPISODE**Le Proscrit**

CONDAMNÉ à l'exil pour avoir tenté d'arracher sa Patrie au joug pesant de l'opposseur, le jeune Duc Stellio de Villars a vécu tristement sur la terre étrangère. Un an s'est écoulé. Rentré furtivement dans son pays, le proscrit se présente au vieux Prince de Villars, son père, qui lui fait un accueil glacial. Un grave dissensent sépare les deux hommes. Le Prince n'a pas pardonné à son fils sa mésalliance. Stellio a épousé secrètement la fille d'un pauvre médecin des faubourgs, le Doc-

teur Ludger. Or, celui-ci est le chef d'une vaste conspiration politique et il a gagné Stellio à la cause sainte de l'indépendance nationale.

Tous deux ont été arrêtés, jugés et condamnés à l'exil. Le docteur Ludger est mort de chagrin après avoir confié au Duc Stellio une suprême mission. Il s'agit pour le jeune homme de renouer les liens de la conjuration, de ranimer les courages et de faire triompher la cause à laquelle les patriotes ont fait en silence le sacrifice de leur vie.

A son lit de mort, le docteur Ludger a désigné son gendre comme chef suprême de la Conspiration.

Un autre devoir plus intime et plus doux a poussé Stellio de Villars à fouler à nouveau la terre de ses aieux : le désir de revoir la jeune épouse dont il fut brusquement séparé et qui vit, cachée dans une humble maison forestière, sous la protection d'un fidèle serviteur du Duc, le garde-chasse Mathias.

Stellio ayant pris congé du Prince de Villars, son père, est accueilli chez le garde Mathias et bientôt il a la joie de presser sur son cœur la femme adorée dont il a été séparé pendant de si longs mois. Eperdu de bonheur, Edith s'agite entre ses bras. Un bel enfant est né, pendant l'absence du jeune homme. Ce fils a maintenant huit mois et porte la tache rougeâtre que tous les Villars sont fiers d'avoir sur la poitrine. Stellio, radieux, le couvre de caresses passionnées. Il apprend à Edith que sa présence ne saurait se prolonger sans danger pour lui et ceux qui lui sont chers. Il va répartir et l'emmenier avec lui. La joie des époux sera de courte durée, car un destin cruel va s'apprécier sur eux. Dans l'ombre un homme veille, animé des plus sinistres dessins. Hugues de Morenos, en rendant visite au Prince, a reconnu dans la nuit du parc la silhouette de son cousin Stellio, le proscrit. Ruiné par le jeu, il déconsidère par une vie de débauche et de libertinage, Hugues déteste du plus profond de son cœur le jeune duc ; aussi s'empresse-t-il de faire part de cette rencontre à la baronne Sylvia de Gilmore, aventure aussi belle que dénuée de scrupules.

Or, la baronne Sylvia, elle aussi, porte à Stellio une haine farouche. Elle fut naguère sa maîtresse et le duc la délaissa pour épouser Edith Ludger. Ces deux êtres fourbés et vindicatifs vont unir leur ressentiment pour atteindre Stellio dans son honneur, dans sa fortune, dans sa vie même.

Quelques matelots les accompagnent. En vain les naufragés espèrent-ils un secours... Pas un navire au large, les vivres se font rares... Un des hommes meurt d'épuisement, de faim... Sur ce rivage désert, brûlé par le soleil, devant une mer immense, rien ne peut adoucir le misérable sort des compagnons d'Edith.

Omnium Oriental

ET

Comptoir Oriental de l'EternitAHMED MUFID, MOHAMED PATHE, MURUVT ET C°
Enamatarchi Han, 6 Galata, Balki-Bazar

TÉLÉPHONE PÉRA 1707

Représentation générale et exclusive pour l'Orient
de l'« ETERNIT » - Suisse

Matériel de construction incomparable et incomparable. Construction entière de maisons avec ce matériel. Demander des renseignements au Bureau.

Commission, importation et exportation

Assurances, arbitrages, expédition et dédouanement

Poursuite des affaires judiciaires auprès des tribunaux du pays et des Hautes-Commissionnées des Puissances Alliées ainsi que des Consuls Etrangers.

La maison offre à ses clients les meilleures références

EAU DE VIE DE DATTES DISTILLÉE

sous la surveillance de la Dette Publique Ottomane

Le seul incomparable et hygiénique produit pour la fabrication de douzico et autres boissons.

Un simple essai suffit

Bois de chauffage

et charbon de bois

Je porte à la connaissance de mon honorable clientèle que j'ai réussi à emmagasiner de grandes quantités de bois de chauffage de chêne sec et de qualité supérieure, et pris par conséquent ma nombreuse clientèle de vouloir bien passer ses commandes au plus tôt, afin de pouvoir satisfaire à toutes les exigences.

DÉPÔT MEDINI

Grand'Rue de Haidar-Pacha Nos 68-70

TÉLÉPHONE Kadikoy 300

AVIS

Les bureaux de la Société de Publicité FLOX ont été transférés

Grand'Rue de Péra
Passage Anatolie No 12-14**Le Dr N. PETALAS**habitant Péra, Rue des Postes No 3,
traite les**MALADIES NERVEUSES**

de la tête (douleur insomnie, vertige, délires, paralysies) ; des poumons (oppression, toux), du cœur (palpitations) ; de l'estomac, des intestins, des parties génitales chez l'homme et chez la femme (impuissance, stérilité), etc., selon les nouveaux procédés.

GERANT RESPONSABLE

DIJEMIL SIOUTI

la promesse de se donner à lui si leurs projets se réalisent.

Eclatante de sa passion, Hugues, subjugué par la belle emprise de Stellio, est l'amie dédiée, lui fait le serment de réussir, il se met à l'œuvre. Par ruse, il parvient à découvrir l'endroit où les conjures tiennent leurs assises secrètes, et à surprendre l'heure de leur prochaine et définitive réunion au château d'Urfer.

Tout à son honneur retrouvé, le Duc Stellio de Villars ignore tout des diaboliques machinations de ceux qui ont jure sa perte.

Le Comte de Morenos voit ses recherches couronnées de succès. Non seulement il a découvert le lieu et l'heure de la prochaine réunion des conjurés, mais il connaît le secret de la retraite de Stellio et d'Edith... De plus, il apprend le mariage clandestin de son cousin et la présence insoupçonnée de l'héritier des Villars.

Résolu à supprimer de leur route Stellio et sa femme, Morenos et Sylvia ne peuvent cependant tenir leurs mains du sang de cet innocent. Il est décidé que l'enfant, une fois enlevé, sera confié à des gens sûrs qui l'éleveront dans l'ignorance de sa condition et de sa naissance.

Dans les salles froides du château d'Urfer, le garde-chasse Mathias réunit ses hommes. Le Comte de Morenos voit ses recherches couronnées de succès. Non seulement il a découvert le lieu et l'heure de la prochaine réunion des conjurés, mais il connaît le secret de la retraite de Stellio et d'Edith... De plus, il apprend le mariage clandestin de son cousin et la présence insoupçonnée de l'héritier des Villars.

Mathias va au-devant des cavaliers. C'est des Arabes, un Tonareg parmi eux semble le chef.

Edith se réveille dans la solitude. Elle sent que sa dernière heure ne peut tarder et une souffrance intense agite sa malheureuse... Lorsque les cavaliers, sous la conduite de Mathias arrivent à l'endroit où Edith est restée, le garde-chasse ne trouve que l'enfant gisant à quelques pas de sa mère morte...

— Enfant inconnu, dit un des Tonaregs, on l'appellera le Fils de la Nuit.

El prenant l'enfant dans ses bras, il emporte, serré contre lui, le petit être vagissant.

TROISIÈME ÉPISODE

Les compagnons d'aventures

VINGT-QUATRE ANS ont passé... Devenu Prince de Villars, Morenos a hérité de l'opulente fortune qu'il convoitait. Après son veuvage, en proie à une avidité sans bornes, Morenos devient un brasseur d'affaires, remarquablement audacieux. Son beau-frère, Max de Gilmore, le frère de sa femme, dirige sous son impulsion infatigable une exploitation de mines de fer dans l'Atlas. C'est là surtout la source principale de l'immense richesse qu'il est en train d'amasser.

De son mariage avec la baronne de Gilmore, Morenos a une fille, Irène. La jeune fille achève ses études au Collège des filles nobles, en province. Décidé à entreprendre un voyage lointain, Morenos s'empresse de prévenir sa fille de son absence, Irène ne manifeste qu'une émotion très relative à l'annonce de cette séparation.

En plein Atlas, non loin des fameuses mines, s'élève une cahute sordide, rustique, sorte de ca-

MAISON DE SANTÉ**DE CHICHLI**

Rue Ahmed Bey 84 (arrêt Osman Bey)

Téléphone Péra 1828

Reçoit tous malades à interventions chirurgicales, accouchements.

Radiographie et Bactériologie, Cure de soleil.

Aucune admission pour les maladies contagieuses

Soins assurés par des chirurgiens réputés turcs et français.

Emplacement bien situé, jardin.

PRIX MODÉRÉS

LES BAINS THERMAUX DE COURY-YALOVA SONT OUVERTS

Pour tous renseignements s'adresser au siège de l'Administration sis à Galata

Rue Camondo No 14 en face de la Banque Impériale Ottomane.

A louer à Galata sec et frais est cherché de Karakoy. On accepterait éventuellement ferme. Adresser offres sous « Dépôt » à la Société de Publicité, Hoffer, Samanon & Houli, Kahrman Zadé Han, Stamboul, Rue Bab-Ali, (1861-3).

A louer à des conditions favorables appartement meublé de 6 chambres situé sur une magnifique position, avec jardin au bord de la mer, à Canlındja (Bosphore côté d'Asie) près du débarcadère, S'adresser à la Société de Publicité, Hoffer, Samanon & Houli, Kahrman Zadé Han, Stamboul, Rue Bab-Ali, (1862-2).

A louer à Galata préférence aux environs de Karakoy. On accepterait éventuellement ferme. Adresser offres sous « Dépôt » à la Société de Publicité, Hoffer, Samanon & Houli, Kahrman Zadé Han, Stamboul, Rue Bab-Ali, (1863-3).</